

**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ASSOCIATION DES 3C « CHARMEY TOURISME »**  
**ABRI DE LA PROTECTION CIVILE A CRESUZ**  
**JEUDI 28 AVRIL 2016 A 19H**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE**

En l'absence du président, Monsieur Félix Grossrieder, Monsieur Eric Barras ouvre l'assemblée générale. Il remercie la présence de Monsieur Christophe Renevey, représentant de L'Union Fribourgeoise du Tourisme ainsi que Monsieur Guillaume Schneuwly, représentant de la Gruyère Tourisme. Il remercie également les membres de l'association de leur présence.

L'assemblée a été convoquée par lettres individuelles aux membres de l'association le 4 avril 2016. Une invitation est parue dans l'écho de Charmey le 23 mars 2016 et le 6 avril 2016.

Monsieur Christian Andrey et Monsieur Raymond Oberson sont nommés scrutateurs.

Vingt et un membres sont présents fixant le quorum de l'assemblée.

**Membres excusés** : selon la liste annexée.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2015
2. Rapport annuel 2015
3. Compte de l'exercice 2015
4. Rapport de l'organe de révision
5. Discussion, approbation et décharge aux organes dirigeants
6. Nomination de l'organe de révision
7. Nomination du président et du comité
8. Présentation du budget 2016
9. Divers

**1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2015**

Le procès-verbal du 26 mars 2015 est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

**2. Rapport annuel 2015**

Monsieur Eric Barras annonce que le président n'a pas souhaité s'exprimer dans le rapport annuel 2015. Le comité de l'association a donc décidé de faire paraître un mot du comité. Monsieur Barras lit à l'assemblée le mot du comité puis cède la parole à Monsieur Christophe Valley, directeur de l'Office du Tourisme.

Monsieur Valley remercie l'assemblée. Il présente le rapport annuel 2015 donnant un panorama des activités et des évolutions pour l'année 2015. Malgré les difficultés économiques du tourisme en Suisse, Monsieur Valley précise que le nombre de nuitées pour le territoire des 3c ne recule presque pas. Nous constatons une augmentation importante des

nuitées sur les chalets et appartements et les institutions à service hôtelier. Cependant, les nuitées hôtelières sont en baisse de -5,3%. Néanmoins, le taux d'occupation reste 15 points supérieurs à la moyenne cantonale. Le taux d'occupation en Gruyère est de 43%. Monsieur Valley précise que si on positionnait le taux d'occupation à la hauteur de celui de la Gruyère, tout en tenant compte que l'offre crée la demande, on pourrait imaginer sur le territoire des 3C, la construction d'un établissement hôtelier de 100 lits soit un hôtel Cailler ou deux hôtels du Sapin. Cette situation actuelle est donc favorable pour les hôteliers de la vallée.

L'Office du Tourisme focalise ses efforts sur l'accueil des visiteurs avec une nouvelle brochure éditée en 2015 : l'été, sur la montagne là-haut aussi éditée en version hivernale : l'hiver, sur la montagne là-haut. Cela permet de valoriser et de promouvoir les activités, événements et animations. Monsieur Valley ajoute que les randonnées thématiques, nouvellement ajoutées à notre programmation, ainsi que les vélos électriques présents à Charmey depuis 3 ans sont deux points forts de nos activités.

En 2015, la ligne de car postal Charmey-La Valsainte a pris un bel essor. L'accent a été mis également sur les cartes de randonnées distribuées à l'Office du Tourisme qui ont été revues et redessinées. Un nouvel outil sera développé avec Suisse Rando pour avoir une brochure plus qualitative. Des sorties raquettes et fondue ont aussi été mises en place cet hiver.

Au niveau de la promotion extérieure, l'Office du Tourisme était présent à la Corrida Bulloise en ville de Bulle avec la télécabine de Charmey, l'école de ski de Charmey et les Transports Publics Fribourgeois.

La présence sur les réseaux sociaux a augmenté mais reste encore à travailler.

Une formation des prestataires touristiques a été organisée par l'Office du Tourisme, permettant d'informer sur les différents lieux, activités et de donner des conseils sur l'accueil des visiteurs à Charmey.

Concernant la labellisation, l'Office du Tourisme bénéficie du label de qualité Q2 et la destination de Charmey du label Wellness. Ces labels seront à renouveler pour 2017. La structure de l'Office du Tourisme étant de plus en plus petite, il sera difficile d'obtenir le label Q2 à l'avenir.

Des événements et produits sont créés afin de rendre le séjour des hôtes attractifs et vivants. Ils permettent aussi de favoriser la décision de séjourner à Charmey.

L'Intersociété est organisatrice de la Désalpe depuis maintenant deux éditions.

Nouveauté 2015 :

- Le CHOC, Charmey Openair Cinéma, premier silent cinéma en Suisse.
- Des animations lors des marchés d'été ont permis de mettre en avant une thématique et des activités pour les enfants et familles. Monsieur Valley précise que ces marchés sont difficiles à faire vivre et qu'il est primordial de se tourner maintenant vers une animation plus « villageoise » et ludique, que l'on nommera « La Villageoise » et plus les marchés d'été.
- Des animations sur la période de Noël pour offrir aux visiteurs une alternative au ski,
- La patinoire. L'Office du Tourisme s'est positionné en tant que soutien à l'organisateur, Thierry Moret.

Il relève que l'Office du Tourisme s'implique parfois en tant qu'organisateur, d'autres fois comme co-organisateur et aussi simplement en soutien à des organisateurs privés ou constitués.

Monsieur Valley présente la feuille de route du comité de l'association, outil de pilotage des activités de l'Association.

Elle contient les axes stratégiques suivants :

- Pérenniser l'intérêt des communes de 3c,
- poursuivre et conclure le projet Enjoy Switzerland,
- développer une coopération au niveau de la vallée avec Jaun,
- développer une vision Charmey 2030,
- Renforcer la coopération avec l'UFT, la GT et Charmey Tourisme,
- Favoriser une prise de conscience touristique.

Pour ce qui est de l'opérationnel, les actions se répartissent dans les thèmes suivants :

- Développement de produits,
- Promotion,
- Animation et événements,
- Informations,
- gestion et prospection.

La vision Charmey 2030 devra encore être affinée et adoptée par le comité de l'association.

Concernant l'accueil sur la destination, des panneaux ont été installés aux entrées du village et également des écrans d'informations à l'Office du Tourisme et au centre de sports et loisirs avec des vues directes sur les webcams par exemple permettant d'être plus réactif sur la transmission d'informations. Les vitrines aux Bains de la Gruyère et à l'Office du Tourisme ont été refaites en utilisant un système de QR code assurant la mise à jour des données par le site de la Gruyère Tourisme.

Monsieur Valley présente un graphique qui résume le financement de l'Office du Tourisme. Celui-ci montre la part des coûts financés d'accueil et d'assistance touristique par les taxes de séjour et les dépenses de promotion, événements, animations, développement produit financées par les subventions, les contributions et autres revenus. Le modèle recherché et préconisé par l'UFT serait que les taxes de séjour financent exclusivement l'accueil et l'assistance touristique. Le graphique montre que cet équilibre est presque atteint. Certes, la polyvalence et la flexibilité du personnel permet de répondre à l'ensemble des missions de l'Office du Tourisme. Il est aussi nécessaire d'impliquer plus de personnes dans la création des activités. Monsieur Valley remercie les bénévoles qui apportent leur soutien lors de manifestations.

L'Office du Tourisme a aussi accueilli plusieurs stagiaires et offre aussi un espace d'expériences pour des jeunes qui souhaitent consacrer leur future carrière au Tourisme.

La structure de l'Office du Tourisme reste fragile. Il est important de réfléchir à une structure plus efficiente pour la destination.

Charmey reste la troisième destination en termes de nuitées du canton de Fribourg. Les offres sont fortes et diversifiées. Il est primordial de se tourner vers un tourisme novateur. Monsieur Valley affirme que Charmey est souvent cité comme exemple et beaucoup sont prêts soutenir le développement touristique.

Monsieur Valley exprime sa gratitude envers les contributeurs volontaires qui soutiennent l'activité touristique de la vallée de la Jogne.

### **3. Compte de l'exercice 2015**

Monsieur Valley présente les comptes de l'exercice 2015.

#### **4. Rapport de l'organe de révision**

Paul Jaggi lit le rapport de l'organe de révision.

#### **5. Discussion, approbation et décharge aux organes dirigeants**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

#### **6. Nomination de l'organe de révision**

La fiduciaire Cuennet est proposée par le comité.  
L'assemblée accepte la fiduciaire Cuennet à l'unanimité.

#### **7. Nomination du président et du comité**

Suite aux dernières élections communales, Monsieur Eric Barras nomme les membres du comité sortant : Monsieur Felix Grossrieder, Monsieur Didier Butikofer, Monsieur Paul Jaggi et Monsieur Jacques Bonfils. Monsieur Olivier Andrey, représentant des remontées mécaniques au sein du comité a lui aussi démissionné.

Monsieur Eric Barras remercie ces personnes pour leur engagement.

Le comité propose les membres suivants :

- Madame Béatrice Ambühl, directrice des Bains de la Gruyère,
- Monsieur Eric Barras, Syndic de Châtel-sur-Montsalvens,
- Madame Véronique Borcard, conseillère communale de Crésuz,
- Monsieur Bruno Clément, conseiller communal de val-de-Charmey,
- Monsieur Sébastien Jacquat, conseiller communal de val-de-Charmey,
- Monsieur Yves Page, conseiller communal de Val-de-Charmey.

Les remontées mécaniques ont désigné un nouveau membre, Monsieur Jean Claude Kolly remplaçant Monsieur Olivier Andrey.

Notre association a reçu une demande de l'association Charmeca qui souhaite un siège au comité de l'association. Monsieur Eric Barras lit le courrier. Monsieur Jean-Pierre Thürler est proposé comme représentant de Charmeca.

L'assemblée accepte la constitution du comité selon la proposition faite à l'unanimité.

La commune Val-de-Charmey revendique la présidence de l'Association. Monsieur Sébastien Jacquat est proposé comme Président de l'association. Il se présente à l'assemblée. Monsieur Jacquat s'est déjà beaucoup investi auprès des sociétés locales notamment dans l'organisation de la Désalpe. Il travaille chez Swisslife et côtoie régulièrement les artisans et entrepreneurs. Il connaît également bien le monde la restauration car sa femme a tenu pendant une dizaine d'année, la buvette de la Auta Chia.

L'assemblée accepte Monsieur Sébastien Jacquat en tant que Président de l'association des 3C à l'unanimité.

#### **8. Présentation du budget 2016**

Monsieur Christophe Valley présente le budget 2016.

Thierry Moret demande la raison de la diminution importante du budget marketing. Monsieur Valley affirme qu'en 2015, l'association a bénéficié d'une contribution extraordinaire des communes. Le budget a dû être revu à la baisse pour 2016.

## **9. Divers**

Monsieur Eric Barras remercie l'Office du Tourisme pour son travail malgré les difficultés de la situation du tourisme et le manque de moyen. Il convie après l'assemblée les personnes présentes à un apéritif offert par la commune de Crésuz, qu'il tient aussi à remercier.

Monsieur Jean Pierre Thürler remercie le comité pour la présentation du rapport. Il précise que le document est très complet et qu'il pourrait servir comme outil marketing présent par exemple dans les établissements hôteliers.

Selon lui, le terme de sensibilisation touristique devrait être utilisé à la place de conscience touristique.

Monsieur Thürler ajoute que la diminution du budget marketing de CHF 50 000.- est dramatique. Il serait peut-être plus judicieux de trouver des économies d'échelle avec d'autres partenaires. Il fait également la remarque d'une disproportion entre la masse salariale par rapport au total du budget.

Monsieur Eric Barras remercie l'assemblée et clôt la séance.

Ainsi fait à Charmey le jeudi 28 avril 2016

Vice-Président  
Monsieur Eric Barras

La Secrétaire du Procès-Verbal  
Madame Mathilde Clépoint